



POUR INFORMATION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Le point sur les travaux ponctuels de rénovation du bâtiment du siège

1. Le Conseil d'administration, à sa session de mars 2005¹, a donné son accord pour que s'effectuent des travaux de réparation et de remise en état sur les cabines d'interprètes et leur équipement, les escaliers roulants et les équipements de protection contre l'incendie au bâtiment du siège, estimés à 2 334 000 francs suisses.
2. Lors de sa session de novembre 2006², le Sous-comité du bâtiment a demandé des précisions quant aux retards évoqués. Le mauvais état des sièges de la salle II et la nécessité de leur remise en état, voire de leur remplacement, ont été mentionnés.
3. Compte tenu des délais à respecter pour la production du présent document, les informations qui y figurent seront complétées oralement lors de la session du Sous-comité du bâtiment.

Les cabines d'interprètes et leur équipement, les escaliers roulants et les équipements de protection contre l'incendie

4. En ce qui concerne la rénovation des cabines d'interprètes et de leur équipement, un appel d'offres international a été lancé, un contrat a été passé avec une entreprise générale. Ces travaux sont planifiés pour l'été 2007, juste après la tenue de la Conférence internationale du Travail.
5. En ce qui concerne les escaliers roulants, un appel d'offres international a été lancé et le marché adjugé pour 195 500 francs suisses. Les travaux sont planifiés pour l'été 2007, soit juste après la tenue de la Conférence internationale du Travail.
6. En ce qui concerne l'équipement de protection contre l'incendie, un appel d'offres international a été lancé et le marché adjugé pour 97 000 francs suisses. Les deux premières étapes, qui concernent l'installation de 15 armoires de sécurité et de

¹ Document GB.292/9/1.

² Document GB.297/PFA/3.

215 extincteurs ainsi que la formation des équipes de sécurité, sont déjà terminées. La dernière étape concerne le solde des extincteurs à changer, soit 224 unités. La commande a été passée fin 2006 et le dispositif devrait être en place en mars 2007.

Ascenseur pour personnes handicapées

7. Le Conseil d'administration, à sa session de mars 2006, a donné son accord pour l'installation d'un ascenseur pour personnes handicapées, pour un coût estimé à 120 000 francs suisses³. Un appel d'offres international a été lancé et le marché adjugé pour 81 860 francs suisses.
8. Suite au rapport de l'ingénieur civil concernant des modifications structurelles à effectuer sur le bâtiment, les implications financières sont actuellement en cours d'évaluation. En l'état, le prix de l'ascenseur ne variera pas; seuls les travaux touchant à la structure du bâtiment seront vraisemblablement plus élevés qu'initialement prévu.

Réparation des conduites d'eau au Siège

9. Le Conseil d'administration, à sa session de novembre 2005, a donné son accord pour la réparation urgente des conduites d'eau, estimée à 250 000 francs suisses⁴.
10. Un appel d'offres international a été lancé et les travaux adjugés pour 247 205 francs suisses.
11. Ces travaux ont été terminés début décembre 2006. Les services industriels ont profité de la fouille pour installer, sans frais, une conduite supplémentaire en attente afin de pouvoir, le cas échéant, relier le bâtiment du BIT au projet «Genève Lac-Nations (GLN)». Les autorités genevoises proposent d'alimenter d'ici à quelque cinq ans le quartier des organisations internationales en eau du lac à température constante (environ 10 degrés) et, par le biais d'échangeurs de chaleur, chauffer et refroidir les immeubles afin de diminuer la consommation d'énergies fossiles.

Cuisines et restaurants

12. Un appel d'offres international a été lancé en août 2006 en vue de la rénovation des cuisines et restaurants situés dans la partie nord du bâtiment du siège.
13. Pour un devis de quelque 1 200 000 francs suisses, ces travaux seront pris en charge financièrement par l'exploitant actuel des restaurants, ceci dans le cadre du contrat d'exploitation qui le lie au BIT jusqu'à fin 2007. La procédure d'adjudication contrôlée par le service des achats du BIT est en cours. Sous réserve des disponibilités des adjudicataires, les travaux sont prévus pour l'été 2007.
14. Comme précisé en novembre 2006, ces rénovations sont indépendantes du futur appel d'offres pour le renouvellement du contrat de l'exploitant des restaurants, qui sera lancé courant 2007.

³ Document GB.295/9/1.

⁴ Document GB.294/8/1(Rev.).

Sièges de la salle II

Un appel d'offres a été lancé et des informations plus précises seront communiquées oralement au Sous-comité du bâtiment.

Genève, le 26 janvier 2007.

Document soumis pour information.